

La « Boucle documentaire »

AARSE (Association des Auteurs Réalisateurs du Sud-Est – Provence-Alpes-Côte d’Azur)
ACID (Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion)
ADDOC (Association des cinéastes documentaristes)
ALRT (Association Ligérienne des Réalisateurs et Techniciens – Pays de la Loire)
ARBRE (Auteurs Réalisateurs en Bretagne)
ATIS (Auteurs de l’Image et du Son en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)
APARR (Association des Professionnels Audiovisuel Rhin-Rhône – Bourgogne-Franche-Comté)
Le Plateau (Association des cinéastes, auteurs et réalisateurs de l’image et du son en Auvergne)
Les Petites Caméras (Association de Cinéastes en Bourgogne)
REAL (Association des Réalisateurs, Expérimentateurs et Auteurs en Languedoc-Roussillon)
SAFIRE (Société des Auteurs de Films Indépendants en Région Est)
SAFIR Haut de France (Société des Auteurs de Films Indépendants en Région – Hauts-de-France)
SFR-CGT (Syndicat Français des Réalisateurs)
SRF (Société des Réalisateurs de Films)

Le 18 juillet 2016

Ensemble ?

Nous, Boucle documentaire, regroupant les associations d'auteur-e-s-réalisateur-ric-e-s nationales et régionales, avons contribué activement à la réflexion initiée par le CNC autour du renouvellement des conventions de coopération entre état et collectivités territoriales en faveur du cinéma et de l’audiovisuel.

Le 5 juillet 2016 s’est tenue à Lille une journée de *restitution des synthèses des contributions de tous les acteurs des territoires*¹. Nous saluons l’effort de la Direction de la Création, des Territoires et des Publics pour sa consultation des acteurs de l’écosystème cinématographique et audiovisuel. Nous regrettons toutefois la faible place donnée aux réalisateur-ric-e-s dans la restitution de ces travaux.

Nous saluons la volonté du CNC de poursuivre son engagement financier auprès des Régions et de soutenir les télédiffuseurs locaux engagés dans la création, tout comme les salles Art et Essai. Mais nous sommes en attente de précision sur les modalités de renforcement du soutien à la création et notamment les modalités d’abondement des aides à l’écriture des collectivités sur la base du 1€ du CNC pour 2€ des collectivités. Celles-ci sont en effet le premier et nécessaire *investissement pour l’avenir*, garantissant la qualité de la création cinématographique et audiovisuelle.

Nous sommes surpris de constater que la rémunération des auteur-e-s-réalisateur-ric-e-s accompagnant leurs films semble à ce point un tabou qu’elle n’est pas mentionnée en tant que telle dans les synthèses communiquées, en dépit de nos contributions en ce sens. La présence des auteur-e-s-réalisateur-ric-e-s est pourtant un élément clé de la rencontre entre le public et les œuvres, particulièrement documentaires, et un facteur des politiques culturelles les plus ambitieuses de la part des acteurs du territoire.

La construction des politiques publiques du cinéma et de l’audiovisuel ne peut faire l’économie de la voix des auteur-e-s-réalisateur-ric-e-s, partout où sont prises des décisions qui les concernent. Les organisations de la Boucle documentaire se tiennent à la disposition du CNC pour que nos propositions d’intérêt général soient traduites en mesures adaptées.

¹ <http://www.cnc.fr/web/fr/actualites/-/liste/18/9790199>

Nous demandons également que les associations d'auteur-e-s-réalisateur-trice-s soient, dans chaque territoire, impliquées dans la réflexion en amont de la rédaction des conventions de coopération ainsi que dans leur évaluation future.

La Boucle documentaire continuera de défendre la place centrale du travail des auteur-e-s-réalisateur-rice-s dans la création cinématographique et audiovisuelle, à travers notamment : la juste rémunération de ce travail, de l'écriture jusqu'à l'accompagnement à la diffusion ainsi que la reconnaissance du rôle majeur des auteur-e-s-réalisateur-rice-s dans l'éducation à l'image et les actions de formations des nouveaux entrants.

Ensemble,

La Boucle documentaire

Regroupement des organisations suivantes :

AARSE (Association des Auteurs Réalisateur du Sud-Est – Provence-Alpes-Côte d'Azur)
ACID (Association du Cinéma Indépendant pour sa Diffusion)
ADDOC (Association des cinéastes documentaristes)
ALRT (Association Ligérienne des Réalisateur et Techniciens – Pays de la Loire)
ARBRE (Auteurs Réalisateur en Bretagne)
ATIS (Auteurs de l'Image et du Son en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes)
APARR (Association des Professionnels Audiovisuel Rhin-Rhône – Bourgogne-Franche-Comté)
Le Plateau (Association des cinéastes, auteurs et réalisateurs de l'image et du son en Auvergne)
Les Petites Caméras (Association de Cinéastes en Bourgogne)
REAL (Association des Réalisateur, Expérimentateur et Auteurs en Languedoc-Roussillon)
SAFIRE (Société des Auteurs de Films Indépendants en Région Est)
SAFIR Haut de France (Société des Auteurs de Films Indépendants en Région – Hauts-de-France)
SFR-CGT (Syndicat Français des Réalisateur)
SRF (Société des Réalisateur de Films)

Contacts pour le réseau :

Addoc / SRF – 14 rue Alexandre Parodi – 75010 Paris
Charlotte Grosse (Addoc) 01 44 89 99 88 / courrier@addoc.net
Bénédicte Hazé (SRF) 01 44 89 99 70 / bhaze@la-srf.fr